



Gendarmerie royale du Canada  
Royal Canadian Mounted Police

Doc. n° : G.S. 1045-299  
Date : 2013-07-18

## Spécification

# Doublure de blouson de patrouille unisexe

Le présent document compte  
27 pages, y compris les dessins.

Le présent document a été créé en  
anglais.

Le présent document est disponible  
en français et en anglais.

Français/French  
English/Anglaise

La photo est présentée à titre  
indicatif seulement.





## **ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC**

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la spécification doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie Royale du Canada  
Programme uniformes et équipements  
(440, chemin Coventry [entrepôt])  
1200, prom. Vanier  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

## **SPÉCIFICATION**

### **DOUBLURE DE BLOUSON DE PATROUILLE UNISEXE**

#### **1. Définition**

- 1.1 La présente spécification régit la confection et l'inspection de la doublure de blouson de patrouille unisexe.
- 1.2 La présente spécification, le patron, les dessins, l'échantillon visuel et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant la doublure de blouson de patrouille unisexe de la GRC.

#### **2. Spécifications applicables**

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de l'appel d'offres, sauf indication contraire.
- 2.2 CAN/CGSB-4.2, Méthodes pour épreuves textiles
- 2.3 CAN/CGSB-155.1-98, Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes destinés aux sapeurs-pompiers
- 2.4 CAN/CGSB-155.20, Vêtements de travail de protection contre les feux à inflammation instantanée causés par des hydrocarbures
- 2.5 FTMS-191 A, Federal Standard, Textile Test Methods, méthode 5931, méthode 5206
- 2.6 ASTM, American Society for Testing and Materials, méthode D-4108, méthode D-2594
- 2.7 AATCC 16E-1993, American Association of Textile Chemists and Colorists – Technical Manual
- 2.8 ISO 6330-1984 (E), Norme internationale

2.9 CAN/CGSB-86.1-2003, Étiquetage pour l'entretien des textiles

2.10 A-A-55217B, fil Aramide.

### 3. **Exigences générales**

3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points au patron et à l'échantillon visuel.

3.2 **Modèle** – La doublure de blouson de patrouille unisexe doit être ample et s'arrêter à la taille. Elle est conçue pour être portée avec le blouson de patrouille unisexe ou seule. La doublure est confectionnée en molleton ignifuge et comporte des empiècements de devant, un empiècement de dos, des pièces de renfort aux coudes, des pattes d'épaule et des poches intérieures en tissu tissé ignifuge. Les coutures latérales comportent une fermeture à glissière allant du dessous de bras à la taille pour favoriser la ventilation et faciliter l'accès à l'arme.

3.3 En cas de divergence entre les documents contractuels, la spécification, le patron, les dessins ou l'échantillon visuel, l'ordre de préséance doit être le suivant :

- (i) contrat;
- (ii) spécification;
- (iii) patron;
- (iv) dessins;
- (v) échantillon visuel.

### 4. **Exigences détaillées**

#### 4.1 **Matériaux**

4.1.1 **Tissu de base (molleton)** – Le molleton doit être ignifuge, de couleur bleu marine et avoir un fini velours des deux côtés qui résiste au boulochage. Il doit comporter 2 % de fibres de carbone teintes de couleur bleu marine assortie et doit satisfaire aux exigences énoncées au tableau I qui fait partie de la présente spécification. **Voir l'annexe C pour les documents requis.**

- 4.1.2 **Tissu de base (tissé)** – Le tissu de base tissé doit être en Nomex IIIA, ignifuge, de couleur bleu marine (assortie au molleton) et doit satisfaire aux exigences énoncées au tableau II qui fait partie de la présente spécification. **Voir l'annexe C pour les documents requis.**
- 4.1.3.1 **Fil pour les piqûres** – Le fil doit être 100% Craç Spun Nomex<sup>MD</sup>; 40 Tex, de couleur bleu marine assortie au tissu de base et être conforme à la norme A-A-55217B Type II.  
**Un certificat de conformité doit être fourni.**
- 4.1.3.2 **Fil pour le surfilage** – Le fil doit être 100% Spun Nomex<sup>MD</sup>; 27 Tex, de couleur bleu marine assortie au tissu de base et être conforme à la norme A-A-55217B Type I.  
**Un certificat de conformité doit être fourni.**
- 4.1.4 **Tissu pour poches** – Conforme au tableau II.
- 4.1.5 **Ruban autoagrippant à boucles et à crochets** – Le ruban doit être en nylon, de couleur noire, avec un cycle de vie prolongé. Les parties crochets et boucles combinées doivent avoir une résistance au cisaillement de 8 lb/po<sup>2</sup> minimum dans le sens de la longueur et une résistance au pelage initiale de 1 PIW (livre par pouce de largeur). Après 1 000 cycles, ils doivent avoir une résistance au pelage de 0.5 PIW minimum et une résistance au cisaillement de 4 lb/po<sup>2</sup> minimum dans le sens de la longueur.  
**Un certificat de conformité doit être fourni.**
- 4.1.6 **Boutons-pression** – Les boutons-pression doivent être de type ordinaire, 24 lignes. Toutes les parties métalliques doivent être en laiton avec calotte de 15 mm enduite d'une peinture en poudre noire matte. Universal SW61 (seulement).  
**Un certificat de conformité doit être fourni.**
- 4.1.7 **Élastique – patte de fermeture de la couture latérale** – L'élastique pour la patte de fermeture de la couture latérale doit être en polyester tissé de qualité supérieure, prétréci, de 2.5 cm de largeur, de couleur noire, utilisé en double épaisseur, semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.8 **Ruban – tirettes de fermetures à glissière** – La tirette en ruban doit être offerte dans le commerce, de couleur noire, semblable en tous points à l'échantillon visuel.

- 4.1.9 **Ruban extra-fort – coutures d'épaule** – Le ruban extra-fort utilisé sur les coutures d'épaule doit être 100 % polyester, de couleur noire et avoir 6 mm de largeur.
- 4.1.10 **Boucle pour microphone** – La boucle doit être en tissu de base tissé, qui satisfait aux exigences énoncées au tableau II, et doit avoir 3 cm de largeur et une longueur finie de  $\pm 0.5$  cm.
- 4.1.11 **Insignes d'épaule** – Les insignes doivent être conformes à la spécification de la GRC, G.S. 1045-266, Insignes et épauettes de grade (tissés), dessin n° 1, Insigne d'épaule en tissu.  
**Ils doivent être achetés de la Gendarmerie royale du Canada.**

4.1.12 Fermetures à glissière – Longueurs (mesures en pouces).

Longueur	Tailles	Devant (po)	Couture latérale (po)	Longueur	Tailles	Devant (po)	Couture latérale (po)
<b>T Court</b> <b>4 pi 11 po à 5 pi 2 po</b> <b>150 cm à 157.5 cm</b>	2T Petit	13½	13	<b>Long</b> <b>5 pi 11 po à 6 pi 2 po</b> <b>180.5 cm à 188cm</b>	2T Petit	19½	19
	T Petit	14½	13		T Petit	20	19
	Petit	15	13		Petit	21	19
	Moyen	15½	14		Moyen	22	20
	Grand	16½	14		Grand	22½	20
	T Grand	17½	15		T Grand	23½	21
	2T Grand	18	15		2T Grand	24	21
	3T Grand	19	15		3T Grand	25	21
	4T Grand	20	16		4T Grand	25½	22
	5T Grand	20½	16		5T Grand	26	22
<b>Court</b> <b>5 pi 3 po à 5 pi 6 po</b> <b>160 cm à 167.5cm</b>	2T Petit	15½	15	<b>T Long</b> <b>6 pi 3 po à 6 pi 6 po</b> <b>190.5 cm à 198cm</b>	2T Petit	21½	21
	T Petit	16	15		T Petit	22	21
	Petit	17	15		Petit	23	21
	Moyen	18	16		Moyen	24	22
	Grand	18½	16		Grand	24½	22
	T Grand	19½	17		T Grand	25½	23
	2T Grand	20	17		2T Grand	26	23
	3T Grand	21	17		3T Grand	27	23
	4T Grand	22	18		4T Grand	27½	24
	5T Grand	22½	18		5T Grand	28½	24
<b>Régulier</b> <b>5 pi 7 po à 5 pi 10 po</b> <b>170 cm à 177.5cm</b>	2T Petit	17½	17	<b>2T Long</b> <b>6 pi 7 po à 6 pi 10 po</b> <b>200.5 cm à 208 cm</b>	2T Petit	23½	23
	T Petit	18	17		T Petit	24	23
	Petit	19	17		Petit	25	23
	Moyen	20	18		Moyen	25½	24
	Grand	20½	18		Grand	26½	24
	T Grand	21½	19		T Grand	27	25
	2T Grand	22	19		2T Grand	28	25
	3T Grand	23	19		3T Grand	29	25
	4T Grand	24	20		4T Grand	29½	26
	5T Grand	24½	20		5T Grand	30½	26



4.1.12.1 **Fermeture à glissière – devant** – La fermeture à glissière doit être ignifuge et résistante à la chaleur et doit avoir un ruban en Nomex<sup>MD</sup>. Elle doit être séparable, de couleur noire, moulée par injection et comporter un curseur à blocage automatique DA. YKK n° 27972 VSHROR 56 DA E 5/8\*5VS NMX-HR\*(seulement).

**Un certificat de conformité doit être fourni.**

4.1.12.2 **Fermeture à glissière – couture latérale** – La fermeture à glissière doit être ignifuge et résistante à la chaleur et doit avoir un ruban en Nomex<sup>MD</sup>. Elle doit être de couleur noire et comporter trois curseurs DA à large orifice, deux disposés en position corps à corps et le troisième s’ouvrant de bas en haut, conformément à l’échantillon et au dessin n° 2. YKK n° 26408 VSHRMC 56LHDx3 E \*TS-BTM\*B-B\*H-H\*NMX\*(seulement).

**Un certificat de conformité doit être fourni.**

4.2 **Tailles et dimensions** – La doublure de blouson de patrouille unisexe conforme à la présente spécification doit être fournie dans les tailles exigées par la GRC et selon les dimensions indiquées dans le tableau des mensurations et sur les dessins. Les composants du vêtement doivent être façonnés, dimensionnés et placés conformément aux exigences et aux composants du patron décrits à l’annexe A qui fait partie de la présente spécification.

### 4.3 **Confection**

4.3.1 **Piqûres** – Toutes les piqûres et coutures doivent être exécutées à point noué de type 301 ou à point de chaînette noué de type 401 et doivent comporter au moins trois points et au plus quatre points par centimètre. Les extrémités de toutes les coutures doivent être solidement arrêtées par des points arrière et des brides d’arrêt. Les coutures d’emmanchure et de dessous de bras doivent être cousues et surfilées. Il faut prendre soin d’éviter les fronces et les grignages inesthétiques.

### 4.3.2 **Corps**

4.3.2.1 **Dos et empiècement de dos** – Le dos doit être confectionné en molleton ignifuge conforme au paragr. 4.1.1. Il doit comporter un empiècement confectionné en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2, cousu au haut du dos puis surpiqué. La parementure de l’ourlet du dos, confectionnée en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2 et façonnée et dimensionnée conformément au patron, doit être cousue au bas du dos de la doublure de façon à former un ourlet. Le dos et la parementure de l’ourlet du dos doivent avoir la forme et la dimension indiquées sur les patrons.

4.3.2.2 **Devant** – Les parties devant doivent être confectionnées en molleton ignifuge conforme au paragr. 4.1.1. Chaque partie devant (gauche et droite) doit comporter un empiècement confectionné en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2, cousu au haut de la partie devant puis surpiqué. Les empiècements du devant gauche et droit doivent comporter une boucle pour microphone confectionnée en tissu de base tissé, façonnée et dimensionnée conformément aux patrons. Les

boucles pour microphone doivent être cousues, retournées, piquées le long des bords et fixées solidement avec les bords non finis repliés par en dessous. L'empiècement de devant droit doit comporter un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 8.5 cm x 2.5 cm  $\pm$  0.5 cm pour la bande patronymique, placé conformément au patron. Chaque partie devant doit comporter une poche intérieure avec poche à stylo confectionnée en tissu de base tissé ignifuge conforme au paragr. 4.1.2. Le devant doit comporter une fermeture à glissière au centre avec curseur réversible conforme au paragr. 4.1.12.1 et de la longueur précisée au paragr. 4.1.12. Il faut prendre soin de s'assurer que la partie de la fermeture à glissière comportant le curseur réversible et son boîtier soit cousue au devant gauche. La parementure de l'ourlet du devant, confectionnée en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2, doit être cousue au bas des parties devant de la doublure de façon à former un ourlet. Tous les composants du devant doivent être confectionnés conformément aux patrons, aux dessins et à l'échantillon visuel.

- 4.3.2.3 **Poches intérieures** – Les parties devant gauche et droite doivent comporter une poche intérieure confectionnée en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2. Les ouvertures de poche gauche et droite doivent être fermées au moyen d'un morceau de ruban autoagrippant à boucles et à crochets de 6 cm de longueur x 2.5 cm  $\pm$  0.5 cm de largeur. Les poches intérieures doivent être bien fixées aux centres devant. Une poche à stylo confectionnée en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2, façonnée et dimensionnée conformément aux patrons et au dessin n° 3, doit être fixée sur chaque poche intérieure le long du centre devant. Les étiquettes d'identification et de marquage et d'instructions de nettoyage conformes aux paragr. 4.3.10 et 4.3.11 doivent être cousues sur le sac de la poche intérieure gauche.
- 4.3.2.4 **Coutures d'épaule** – L'arrière et l'avant des coutures d'épaule doivent être renforcés, de l'encolure jusqu'à l'épaule, de ruban extra-fort conforme au paragr. 4.1.9, et surfilés.
- 4.3.3 **Coutures latérales** – Les deux coutures latérales, de l'emmanchure à l'ourlet, doivent comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.12.1 et de la longueur précisée au paragr. 4.1.12. Les fermetures à glissière doivent comporter trois curseurs, les deux situés près de l'emmanchure disposés en position corps à corps et le troisième s'ouvrant de bas en haut, comme il est illustré sur le dessin n° 2. Tous les curseurs doivent comporter des tirettes en ruban conformes au paragr. 4.1.8. Une patte de fermeture conforme au paragr. 4.1.7 et confectionnée selon le dessin et l'échantillon visuel doit être placée au niveau de l'ourlet.
- 4.3.4 **Patte de fermeture de la couture latérale** – Une patte de fermeture de 8 cm de longueur x 2.5 cm  $\pm$  0.5 cm de largeur confectionnée en matériau élastique conforme au paragr. 4.1.7 doit être cousue au dos au niveau de l'ourlet près de la couture latérale de manière à se rabattre vers l'avant. La patte doit comporter la partie femelle d'un bouton-pression. La partie mâle correspondante du bouton-pression doit être fixée sur le devant de la doublure au niveau de l'ourlet.

- 4.3.5 **Manches et poignets** – Les manches et les poignets doivent être confectionnés en molleton ignifuge conforme au paragr. 4.1.1. Chaque manche doit comporter un insigne d'épaule de la GRC conforme au paragr. 4.1.11 centré et cousu à 2.5 cm sous la tête de manche ainsi qu'une pièce de renfort au coude surpiquée confectionnée en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2. Un poignet une pièce doit être cousu et surfilé au bas de chaque manche. Les manches et les poignets doivent être semblables en tous points aux patrons et à l'échantillon visuel.
- 4.3.6 **Pattes d'épaule** – Des pattes d'épaule, de forme et de dimension conformes aux patrons et au dessin n° 3, doivent être confectionnées de deux épaisseurs du tissu de base tissé ignifuge conforme au paragr. 4.1.2. Elles doivent être cousues aux têtes de manche et placées conformément au patron et à l'échantillon visuel. La partie libre de la patte doit être fixée à l'épaule de la doublure à l'aide du bouton-pression conforme au paragr. 4.1.6. La partie femelle du bouton-pression doit être fixée à la patte d'épaule et la partie mâle doit être fixée à l'épaule de la doublure.
- 4.3.7 **Col** – Le col doit être conforme aux patrons et à l'échantillon visuel et doit être confectionné en molleton ignifuge conforme au paragr. 4.1.1.
- 4.3.8 **Bride de suspension** – Une bride de suspension de 6 cm ± 0.5 cm de longueur, confectionnée en tissu de base tissé conforme au paragr. 4.1.2 ou en ruban extra-fort conforme au paragr. 4.1.9, doit être cousue solidement au centre de la couture d'encolure conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.9 **Fiche d'instructions** – Chaque doublure finie doit être accompagnée d'une fiche d'instructions pliée et insérée dans la poche intérieure, fournissant les instructions d'entretien des matériaux ignifuges données à l'annexe B, en anglais et en français.
- 4.3.10 **Étiquette d'identification** – Chaque doublure doit comporter une étiquette vierge durable de 7.5 cm x 2 cm ± 0.5 cm, fixée séparément sous l'étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage, où l'utilisateur pourra inscrire son nom.
- 4.3.11 **Étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage** – Chaque doublure doit comporter une étiquette durable, cousue au bas du sac de la poche intérieure, conformément au dessin n° 3, qui donne les informations suivantes, en anglais et en français :

Là où les mots « *insert the* » apparaissent, inscrire seulement l'information demandée. (Exemple : *Insert the Size/Taille*, inscrire L-Régulier.)

RCMP, LINER, PATROL, UNISEX	DOUBLURE DE BLOUSON DE PATROUILLE UNISEXE GRC
FLAME RESISTANT LINER - NOMEX IIIA	DOUBLURE IGNIFUGE – NOMEX IIIA
Machine wash separately – cold	Laver à la machine séparément à l'eau froide
Do not bleach	Ne pas utiliser d'agent de blanchiment
Do not use softeners	Ne pas utiliser d'adoucisseur de tissus
Lay flat to dry	Sécher à plat
Further care instructions: App. 9-1, UDM	Instructions d'entretien supplémentaires : ANN. 9-1, MUT
<i>Insert the</i> Date of Manufacture/Date de fabrication (en forme numérique – ex. 2012-09)	
<i>Insert the</i> Manufacturer's Identification/Identification du fabricant	
<i>Insert the</i> Size/Taille	
<i>Insert the</i> RCMP Stock Number/Numéro d'article de la GRC	

**Remarque : L'identité du fabricant doit apparaître seulement sur l'étiquette du vêtement, comme il est indiqué.**

## 5. **Livraison, emballage et marquage des contenants d'expédition**

- 5.1 Sauf indication contraire, les articles doivent être livrés au commissaire de la GRC, Programme uniformes et équipements, Ottawa (Ontario), sans frais de transport ni taxe provinciale.
- 5.2 L'emballage et le marquage des contenants d'expédition doivent respecter les dispositions de l'appel d'offres.
- 5.3 Chaque livraison doit être accompagnée d'un bordereau d'expédition indiquant le contenu.

## 6. **Dispositions relatives à l'assurance de la qualité**

- 6.1 **Responsabilité des inspections** – Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur principal de démontrer à la Programme uniformes et équipements de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais indiqués dans la présente spécification ou en démontrant, à la satisfaction de la Programme uniformes et équipements de la GRC, que les procédés de fabrication sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur doit faire appel à des installations d'essai indépendantes nord-américaines certifiées selon les normes ISO 9001 et ISO 17025, dans le domaine des essais textiles. Un certificat doit être fourni.

Remarque : L'entreprise Groupe CTT Inc. est réputée satisfaire à cette exigence.

- 6.2 La Programme uniformes et équipements de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque lot livré

n'excédant pas 2 %, ou deux unités si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peut faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.

- 6.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses frais et risques

**TABLEAU I (MOLLETON)**

Couleur	Bleu marine assortie à l'échantillon visuel de la Programme uniformes et équipements, GRC	
Teneur en fibres	93 % Nomex 5 % Kevlar 2 % Carbone	
Type de surface – Endroit – Envers	Velours résistant au boulochage Velours résistant au boulochage	
Largeur	152 cm min.	
<b>ESSAI</b>	<b>EXIGENCES DE LA GRC</b>	<b>MÉTHODE D'ESSAI</b>
Masse	260 g/m <sup>2</sup> ± 8 g/m <sup>2</sup>	CAN/CGSB-4.2, N° 5.1-M90
Épaisseur du tissu État initial et après 5 lavages	6 mm (min.) 8 mm (max.)	CAN/CGSB-4.2, N° 37-2002
Rigidité (Tombant) Méthode de flexion en porte-à-faux	longueur : 2.5 cm (max.) largeur : 2.5 cm (max.)	FTMS 191 5206
Allongement Après 1 heure	longueur : 2 % d'allongement (max.) largeur : 5 % d'allongement (max.)	ASTM D 2594-99a
Résistance à la flamme – Longueur endommagée – Flammes persistantes	chaîne : 48 mm (max.) trame : 35 mm (max.) 2 sec de flammes persistantes (max.)	CAN/CGSB-155.20, Paragr. 7.1
Capacité de protection thermique (TPP)	15 cal/cm <sup>2</sup> (min.)	CAN/CGSB-155.1-98, Paragr. 6.1 – Annexe A
Résistance à la rupture	400 N (min.)	CAN/CGSB-4.2, N° 11.2-M89
Résistance au boulochage Après 30 minutes	4 = léger boulochage ou mieux	CAN/CGSB-4.2, N° 51.2-M87
Changement dimensionnel au blanchissage Après 5 lavages	5 % (max.)	ISO 6330-1984(E)
<b>Solidité de la couleur</b>		
À la lumière	Égale ou supérieure à la norme AATCC L4	CAN/CGSB-4.2, N° 18.3-97
Au blanchissage	Échelle de gris 4 ou supérieure	CAN/CGSB-4.2, N° 19.1-M90
À la sueur	Échelle de gris 3 ou supérieure	CAN/CGSB-4.2, N° 23-M90
Au frottement – Mouillé : – Sec :	Échelle de gris 4 ou supérieure Échelle de gris 4 ou supérieure	CAN/CGSB-4.2, N° 22-M90

**Remarque :** Voir l'annexe C pour les documents requis.

**TABLEAU II (MATÉRIAU TISSÉ)**

Teneur en fibres	100 % Nomex <sup>MD</sup> III A	
Couleur	Assortie au molleton (tableau I)	
Masse	192 g/m <sup>2</sup> ± 8 g/m <sup>2</sup>	
Armure	Armure unie	
Largeur	152 cm min.	
<b>ESSAI</b>	<b>EXIGENCES DE LA GRC</b>	<b>MÉTHODE D'ESSAI</b>
Résistance à la flamme – Longueur endommagée – Flammes persistantes	- 80 mm (max.) - aucune flamme persistante	CAN/CGSB-4.2, N° 27.1-94
Capacité de protection thermique (TPP)	11 cal/cm <sup>2</sup> (min.)	ASTM D-4108 (avec cale d'espacement de ¼ po)
Dissipation de l'électricité statique – État initial – Après 5 lavages	0.5 seconde (max.)	FTMS 191 A Méthode 5931
Résistance au boulochage	4 (min.) = léger boulochage ou mieux	CAN/CGSB-4.2, N° 51.2-M87
Changement dimensionnel – Après 5 lavages	5 % (max.)	ISO 6330-1984(E)
<b>Solidité de la couleur</b>		
Au blanchissage	Échelle de gris 4 ou supérieure	CAN/CGSB-4.2, N° 19.1-M90
À la sueur	Échelle de gris 4 ou supérieure	CAN/CGSB-4.2, N° 23-M90
À la lumière	Échelle de gris 3 ou supérieure	AATCC Méthode d'essai 16E-1993
Au frottement – Mouillé : – Sec :	Échelle de gris 4 ou supérieure Échelle de gris 4 ou supérieure	CAN/CGSB-4.2, N° 22-M90

**Remarque :** Voir l'annexe C pour les documents requis.

**ANNEXE A****Identificateur de modèle réglementaire**

Patron n° : G.S. 1045-299

Titre : Doublure de blouson de patrouille unisexe

Patrons de papier – Les patrons de papier sont disponibles auprès de la Programme uniformes et équipements de la GRC, Ottawa (Ontario), sous le numéro G.S. 1045-299. Un patron de base sera fourni uniquement aux entreprises invitées à présenter des échantillons préalables à l’adjudication. L’ensemble complet des patrons, soit en dimensions individuelles, soit selon un barème progressif, sera fourni au soumissionnaire retenu après l’attribution du marché.

Les patrons de papier indiquent les réserves de couture, les endroits où percer et les gabarits de mise en place. Les entrepreneurs peuvent apporter les changements requis en fonction de leur procédé de fabrication. Toutefois, le modèle et la qualité ne doivent pas être modifiés

Tous les patrons sont la propriété de la GRC et ils doivent être retournés à la fin du contrat.

Pièces du patron – Le modèle compte 16 composants.

**Légende :**

1 simple =	Couper 1 pièce
1 paire =	Couper 2 pièces
2 paires =	Couper 4 pièces

<b>Composants du patron</b>	<b>Nomenclature</b>	<b>Quantité à couper</b>	<b>Tissu</b>
<b>1</b> de 16	Dos	1 simple	Tissu de base (molleton)
<b>2</b> de 16	Devant	1 paire	Tissu de base (molleton)
<b>3</b> de 16	Manche	1 paire	Tissu de base (molleton)
<b>4</b> de 16	Poignet	1 paire	Tissu de base (molleton)
<b>5</b> de 16	Col	1 simple	Tissu de base (molleton)
<b>6</b> de 16	Doublure de poche (Pièce du dessus)	1 paire	Tissu de base (tissé)
<b>7</b> de 16	Doublure de poche (Pièce du dessous)	1 paire	Tissu de base (tissé)
<b>8</b> de 16	Parementure de l’ourlet du dos	1 simple	Tissu de base (tissé)
<b>9</b> de 16	Parementure de l’ourlet du devant	1 paire	Tissu de base (tissé)
<b>10</b> de 16	Poche à stylo	1 paire	Tissu de base (tissé)
<b>11</b> de 16	Empiècement – Dos	1 simple	Tissu de base (tissé)
<b>12</b> de 16	Empiècement – Devant	1 paire	Tissu de base (tissé)
<b>13</b> de 16	Patte d’épaule	2 paires	Tissu de base (tissé)
<b>14</b> de 16	Pièce de renfort au coude – Devant	1 paire	Tissu de base (tissé)
<b>15</b> de 16	Pièce de renfort au coude – Dos	1 paire	Tissu de base (tissé)
<b>16</b> de 16	Boucle pour microphone	1 paire	Tissu de base (tissé)



**ANNEXE B****CARE INSTRUCTIONS***Applicable To:*Liner Patrol Unisex  
Jacket Special Duty

This garment is designed to be both flame resistant and static-dissipative. The best way to maintain its performance is to **keep it clean and free of flammable contaminants by washing it regularly.**

DO NOT USE FABRIC SOFTENER OR DRYER SHEETS

DO NOT USE BLEACH

DO NOT USE DELICATE WASH DETERGENTS (ie. Woolite, Zero)

**Machine Wash:**

Close all zippers, fasteners and velcro before washing.

Wash in cold water separately, using liquid detergent. (ie. Liquid Tide, Liquid Cheer)

If heavily soiled, use a pre-treatment detergent (ie. Liquid Spray & Wash, Liquid Shout) **Do not use fabric softener.**

At the end of the final rinse cycle, re-adjust the garment in the washer, and put it through an additional rinse cycle. This will assure a complete rinsing of detergent that may have been trapped during washing.

**Drying:**

Lay flat to dry.

**Dry Cleaning:**

If dry cleaned, request a two-bath cycle to improve soil removal. Garments must be cleaned SEPARATELY to avoid contamination of lint from flammable fibers.

**INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN***Applicables à :*Doublure de blouson de patrouille unisexe  
Veste de fonction spéciale

Ce vêtement est conçu pour être ignifuge et pour dissiper le statique. La meilleure façon de préserver ses propriétés est de le **garder propre et exempt de contaminants inflammables en le lavant régulièrement.**

NE PAS UTILISER D'AGENT ASSOUPLEISSANT NI D'ASSOUPLEISSANT EN FEUILLES

NE PAS UTILISER D'AGENT DE BLANCHIMENT

NE PAS UTILISER DE DÉTERGENT POUR LAVAGE DÉLICAT  
(p. ex. Woolite, Zero)**Lavage à la machine :**

Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant de laver.

Laver séparément à l'eau froide, avec un détergent liquide (p. ex. Tide Liquide, Cheer Liquide)

Si le vêtement est très sale, utiliser un prétraitement détersif (p. ex. Spray & Wash liquide, Shout liquide) **Ne pas utiliser d'agent assouplissant.**

À la fin du dernier cycle de rinçage, replacer le vêtement dans la machine et entreprendre un autre cycle de rinçage afin d'éliminer complètement le détergent qui peut être resté durant le lavage.

**Séchage :**

Sécher à plat.

**Nettoyage à sec :**

Si le vêtement est nettoyé à sec, demander un cycle de deux-bains pour enlever le plus de saleté possible. Ce vêtement doit être nettoyé SÉPARÉMENT pour éviter toute contamination avec des fibres inflammables.

## ANNEXE C

### Certification et critères d'essai

L'annexe C comprend la définition du certificat de conformité et des rapports d'essai exigés en vertu de la présente spécification. Le fabricant ainsi que la Programme uniformes et équipements de la GRC doivent utiliser les tableaux des exigences afin de s'assurer que l'information adéquate est reçue et que les exigences de la présente spécification sont respectées.

**Certificat de conformité** : Les certificats de conformité doivent être fondés sur les essais effectués par un fabricant de produits bruts dans un laboratoire interne ou un laboratoire tiers et indépendant certifié, approuvé par la GRC, pour vérifier la conformité aux exigences de rendement de la présente spécification. Lorsque cela est indiqué, une facture du fournisseur du produit brut est également acceptable.

**Rapports d'essai** : Les rapports d'essai doivent indiquer la méthode d'essai utilisée et les conditions d'essai ainsi que les résultats des essais effectués par un laboratoire tiers et indépendant certifié, approuvé par la GRC, afin de pouvoir vérifier la conformité aux exigences de la présente spécification.

## ANNEXE C – Certification et critères d'évaluation

Titre du paragr./Essai	Certificat de conformité	Rapport d'essai	Approuvé/Rejeté	
			Tableau I Molleton	Tableau II Tissé
<b>Tableau I – Molleton</b>				
Couleur (Examen visuel seulement)				S.O.
Teneur en fibres		Requis		S.O.
Type de surface	Requis			S.O.
Largeur	Requis			S.O.
Masse		Requis		S.O.
Épaisseur du tissu <i>État initial</i> <i>Après 5 lavages</i>		Requis		S.O.
Rigidité (Tombant)		Requis		S.O.
Allongement		Requis		S.O.
Résistance à la flamme <i>Longueur endommagée</i> <i>Flammes persistantes</i>		Requis		S.O.
Capacité de protection thermique (TPP)		Requis		S.O.
Résistance à la rupture		Requis		S.O.
Résistance au boulochage		Requis		S.O.
Changement dimensionnel au blanchissage <i>Après 5 lavages</i>		Requis		S.O.
Solidité de la couleur à la lumière		Requis		S.O.
Solidité de la couleur au blanchissage		Requis		
Solidité de la couleur à la sueur		Requis		S.O.
Solidité de la couleur au frottement <i>Mouillé</i> <i>Sec</i>		Requis		S.O.
<b>Tableau II – Tissé</b>				
Teneur en fibres		Requis	S.O.	
Couleur (examen visuel seulement)			S.O.	
Masse		Requis	S.O.	
Armure		Requis	S.O.	
Largeur		Requis	S.O.	
Résistance à la flamme <i>Longueur endommagée</i> <i>Flammes persistantes</i>		Requis	S.O.	

## ANNEXE C – Certification et critères d'évaluation

Titre du paragr./Essai	Certificat de conformité	Rapport d'essai	Approuvé/Rejeté	
			Tableau I Molleton	Tableau II Tissé
Capacité de protection thermique (TPP)		Requis	S.O.	
Dissipation de l'électricité statique <i>État initial</i> <i>Après 5 lavages</i>		Requis	S.O.	
Résistance au boulochage		Requis	S.O.	
Changement dimensionnel au blanchissage		Requis	S.O.	
Solidité de la couleur au blanchissage		Requis	S.O.	
Solidité de la couleur à la sueur		Requis	S.O.	
Solidité de la couleur à la lumière		Requis	S.O.	
Solidité de la couleur au frottement <i>Mouillé</i> <i>Sec</i>		Requis	S.O.	

Titre du paragr./Essai	Certificat de conformité	Rapport d'essai	Approuvé/Rejeté
Fil pour les piqûres Paragr. 4.1.3.1	Requis		
Fil pour le surfilage Paragr. 4.1.3.2	Requis		
Ruban autoagrippant à boucles et à crochets Paragr. 4.1.5	Requis		
Boutons-pression Paragr. 4.1.6	Requis		
Fermeture à glissière – devant Paragr. 4.1.12.1	Requis		
Fermeture à glissière – couture latérale Paragr. 4.1.12.2	Requis		

**TABLEAU DES MENSURATIONS – Doublure de blouson de patrouille unisexe**

DÉSIGNATION DE LA TAILLE		MENSURATIONS (CORPS)		MESURES DU VÊTEMENT										
Longueur	Taille	Poitrine		Largeur de poitrine (½ seul.)	Largeur du bas (½ seul.)	Longueur du devant (bas du col à ourlet)	Longueur de couture latérale (dessous de bras à ourlet)	Pleine largeur à l'épaule (épaule à épaule, à l'emmanchure)	Longueur des manches		Largeur du poignet (½ seul.)	Longueur du dos (bas du col à ourlet)	Largeur du dos	Longueur du col (bord à bord)
		po	cm						Dessus du bras (couture d'épaule à poignet)	Dessous du bras (couture de dessous de bras à poignet)				
T Court 4 pi 11 po à 5 pi 2 po 150 cm à 157.5 cm	2TP	31 – 33	79 – 84	50.25	47	35.5	17	14	49	45	10	50.5	36.8	46.5
	TP	34 – 36	86 - 91	54	50.75	37.5	18	15	50.75	46.5	10.5	52.5	40.15	48.5
	P	37 – 39	94 - 99	57.75	54.5	39.5	19	16	52.5	48	11	54.5	43.5	50.5
	M	40 – 42	102 - 107	61.5	58.25	41.5	20	17	54.25	49.5	11.5	56.5	46.85	52.5
	G	43 – 45	109 – 114	65.25	62	43.5	21	18	56	51	12	58.5	50.2	54.5
	TG	46 – 48	117 – 122	69	65.75	45.5	22	19	57.75	52.5	12.5	60.5	53.55	56.5
	2TG	49 – 51	124 – 129	72.75	69.5	47.5	23	20	59.5	54	13	62.5	56.9	58.5
	3TG	52 – 54	132 – 137	76.5	73.25	49.5	24	21	61.25	55.5	13.5	64.5	60.25	60.5
	4TG	55 – 57	140 – 145	80.25	77	51.5	25	22	63	57	14	66.5	63.6	62.5
5TG	58 – 60	147 – 152	84	80.75	53.5	26	23	64.75	58.5	14.5	68.5	66.95	64.5	
Court 5 pi 3 po à 5 pi 6 po 160 cm à 167.5 cm	2TP	31 – 33	79 – 84	50.25	47	40.5	22	14	53	49	10	55.5	36.8	46.5
	TP	34 – 36	86 – 91	54	50.75	42.5	23	15	54.75	50.5	10.5	57.5	40.15	48.5
	P	37 – 39	94 – 99	57.75	54.5	44.5	24	16	56.5	52	11	59.5	43.5	50.5
	M	40 – 42	102 – 107	61.5	58.25	46.5	25	17	58.25	53.5	11.5	61.5	46.85	52.5
	G	43 – 45	109 – 114	65.25	62	48.5	26	18	60	55	12	63.5	50.2	54.5
	TG	46 – 48	117 – 122	69	65.75	50.5	27	19	61.75	56.5	12.5	65.5	53.55	56.5
	2TG	49 – 51	124 – 129	72.75	69.5	52.5	28	20	63.5	58	13	67.5	56.9	58.5
	3TG	52 – 54	132 – 137	76.5	73.25	54.5	29	21	65.25	59.5	13.5	69.5	60.25	60.5
	4TG	55 – 57	140 – 145	80.25	77	56.5	30	22	67	61	14	71.5	63.6	62.5
5TG	58 – 60	147 – 152	84	80.75	58.5	31	23	68.75	62.5	14.5	73.5	66.95	64.5	
PRISE DES MESURES				A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L
TOLÉRANCES ±				2 cm	2 cm	2 cm	1 cm	1 cm	1.5 cm	1.5 cm	1 cm	2 cm	1 cm	1 cm

Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.

**TABLEAU DES MENSURATIONS – Doublure de blouson de patrouille unisexe**

DÉSIGNATION DE LA TAILLE		MENSURATIONS (CORPS)		MESURES DU VÊTEMENT										
Longueur	Taille	Poitrine		Largeur de poitrine (½ seul.)	Largeur du bas (½ seul.)	Longueur du devant (bas du col à ourlet)	Longueur de couture latérale (dessous de bras à ourlet)	Pleine largeur à l'épaule (épaule à épaule, à l'emmanchure)	Longueur des manches		Largeur du poignet (½ seul.)	Longueur du dos (bas du col à ourlet)	Largeur du dos	Longueur du col (bord à bord)
		po	cm						Dessus du bras (couture d'épaule à poignet)	Dessous du bras (couture de dessous de bras à poignet)				
Régulier 5 pi 7 po à 5 pi 10 po  170 cm à 177.5 cm	2TP	31 – 33	79 – 84	50.25	47	45.5	27	14	57	53	10	60.5	36.8	46.5
	TP	34 – 36	86 – 91	54	50.75	47.5	28	15	58.75	54.5	10.5	62.5	40.15	48.5
	P	37 – 39	94 – 99	57.75	54.5	49.5	29	16	60.5	56	11	64.5	43.5	50.5
	M	40 – 42	102 – 107	61.5	58.25	51.5	30	17	62.25	57.5	11.5	66.5	46.85	52.5
	G	43 – 45	109 – 114	65.25	62	53.5	31	18	64	59	12	68.5	50.2	54.5
	TG	46 – 48	117 – 122	69	65.75	55.5	32	19	65.75	60.5	12.5	70.5	53.55	56.5
	2TG	49 – 51	124 – 129	72.75	69.5	57.5	33	20	67.5	62	13	72.5	56.9	58.5
	3TG	52 – 54	132 – 137	76.5	73.25	59.5	34	21	69.25	63.5	13.5	74.5	60.25	60.5
	4TG	55 – 57	140 – 145	80.25	77	61.5	35	22	71	65	14	76.5	63.6	62.5
5TG	58 – 60	147 – 152	84	80.75	63.5	36	23	72.75	66.5	14.5	78.5	66.95	64.5	
Long 5 pi 11 po à 6 pi 2 po  180.5 cm à 188 cm	2TP	31 – 33	79 – 84	50.25	47	50.5	32	14	61	57	10	65.5	36.8	46.5
	TP	34 – 36	86 – 91	54	50.75	52.5	33	15	62.75	58.5	10.5	67.5	40.15	48.5
	P	37 – 39	94 – 99	57.75	54.5	54.5	34	16	64.5	60	11	69.5	43.5	50.5
	M	40 – 42	102 – 107	61.5	58.25	56.5	35	17	66.25	61.5	11.5	71.5	46.85	52.5
	G	43 – 45	109 – 114	65.25	62	58.5	36	18	68	63	12	73.5	50.2	54.5
	TGL	46 – 48	117 – 122	69	65.75	60.5	37	19	69.75	64.5	12.5	75.5	53.55	56.5
	2TG	49 – 51	124 – 129	72.75	69.5	62.5	38	20	71.5	66	13	77.5	56.9	58.5
	3TG	52 – 54	132 – 137	76.5	73.25	64.5	39	21	73.25	67.5	13.5	79.5	60.25	60.5
	4TG	55 – 57	140 – 145	80.25	77	66.5	40	22	75	69	14	81.5	63.6	62.5
5TG	58 – 60	147 – 152	84	80.75	68.5	41	23	76.75	70.5	14.5	83.5	66.95	64.5	
PRISE DES MESURES				A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L
TOLÉRANCES ±				2 cm	2 cm	2 cm	1 cm	1 cm	1.5 cm	1.5 cm	1 cm	2 cm	1 cm	1 cm

Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.

**TABLEAU DES MENSURATIONS – Doublure de blouson de patrouille unisexe**

DÉSIGNATION DE LA TAILLE		MENSURATIONS (CORPS)		MESURES DU VÊTEMENT										
Longueur	Taille	Poitrine		Largeur de poitrine (½ seul.)	Largeur du bas (½ seul.)	Longueur du devant (bas du col à ourlet)	Longueur de couture latérale (dessous de bras à ourlet)	Pleine largeur à l'épaule (épaule à épaule, à l'emmanchure)	Longueur des manches		Largeur du poignet (½ seul.)	Longueur du dos (bas du col à ourlet)	Largeur du dos	Longueur du col (bord à bord)
		po	cm						Dessus du bras (couture d'épaule à poignet)	Dessous du bras (couture de dessous de bras à poignet)				
T Long 6 pi 3 po à 6 pi 6 po  190.5 cm à 198 cm	2TP	31 – 33	79 – 84	50.25	47	55.5	37	14	65	61	10	70.5	36.8	46.5
	TP	34 – 36	86 – 91	54	50.75	57.5	38	15	66.75	62.5	10.5	72.5	40.15	48.5
	P	37 – 39	94 – 99	57.75	54.5	59.5	39	16	68.5	64	11	74.5	43.5	50.5
	M	40 – 42	102 – 107	61.5	58.25	61.5	40	17	70.25	65.5	11.5	76.5	46.85	52.5
	G	43 – 45	109 – 114	65.25	62	63.5	41	18	72	67	12	78.5	50.2	54.5
	TG	46 – 48	117 – 122	69	65.75	65.5	42	19	73.75	68.5	12.5	80.5	53.55	56.5
	2TG	49 – 51	124 – 129	72.75	69.5	67.5	43	20	75.5	70	13	82.5	56.9	58.5
	3TG	52 – 54	132 – 137	76.5	73.25	69.5	44	21	77.25	71.5	13.5	84.5	60.25	60.5
	4TG	55 – 57	140 – 145	80.25	77	71.5	45	22	79	73	14	86.5	63.6	62.5
5TG	58 – 60	147 – 152	84	80.75	73.5	46	23	80.75	74.5	14.5	88.5	66.95	64.5	
2T Long 6 pi 7 po à 6 pi 10 po  200.5 cm à 208 cm	2TP	31 – 33	79 – 84	50.25	47	60.5	42	14	69	65	10	75.5	36.8	46.5
	TP	34 – 36	86 – 91	54	50.75	62.5	43	15	70.75	66.5	10.5	77.5	40.15	48.5
	P	37 – 39	94 – 99	57.75	54.5	64.5	44	16	72.5	68	11	79.5	43.5	50.5
	M	40 – 42	102 – 107	61.5	58.25	66.5	45	17	74.25	69.5	11.5	81.5	46.85	52.5
	G	43 – 45	109 – 114	65.25	62	68.5	46	18	76	71	12	83.5	50.2	54.5
	TG	46 – 48	117 – 122	69	65.75	70.5	47	19	77.75	72.5	12.5	85.5	53.55	56.5
	2TG	49 – 51	124 – 129	72.75	69.5	72.5	48	20	79.5	74	13	87.5	56.9	58.5
	3TG	52 – 54	132 – 137	76.5	73.25	74.5	49	21	81.25	75.5	13.5	89.5	60.25	60.5
	4TG	55 – 57	140 – 145	80.25	77	76.5	50	22	83	77	14	91.5	63.6	62.5
5TG	58 – 60	147 – 152	84	80.75	78.5	51	23	84.75	78.5	14.5	93.5	66.95	64.5	
PRISE DES MESURES				A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L
TOLÉRANCES ±				2 cm	2 cm	2 cm	1 cm	1 cm	1.5 cm	1.5 cm	1 cm	2 cm	1 cm	1 cm

Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.